

La catastrophe du 27 décembre 1974

La fosse Saint-Amé, fosse n° 3 des Mines de Lens

La fosse n° 3 ou fosse saint-Amé des Mines de Lens, ou fosse Amé TILLOY (administrateur des Mines de Lens), est située sur le territoire de Liévin, à la limite de la zone de concession de la Société des Mines de Lens. C'est l'une des premières fosses bâties par la Société des Mines de Lens.

Son installation témoigne de la concurrence aigüe entre les Sociétés des Mines de Lens et de Liévin dans la seconde moitié du XX^e siècle pour s'accaparer les gisements houillers.

L'activité d'extraction de cette fosse a commencé en 1860, huit ans après la création de la Société des Mines de Lens.

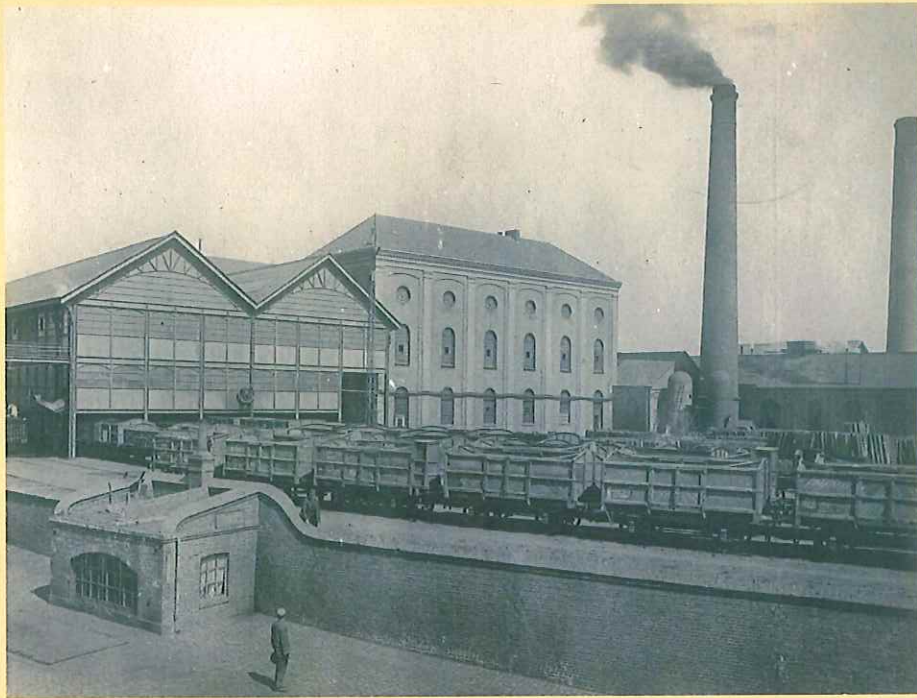
Les installations minières de la fosse n° 3, de même que les autres installations de la Société des Mines de Lens, ont été détruites pendant la Première Guerre mondiale, puis reconstruites et modernisées au début des années 1920.

En 1946, les compagnies minières sont nationalisées. Toutes les mines de la région sont alors exploitées par les Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais qui les ont réparties en « Unités de Production », la fosse n°3 dépendait de l'Unité de Production 19 de Lens et était reliée au siège de concentration du 11/19 à Loos-en-Gohelle.

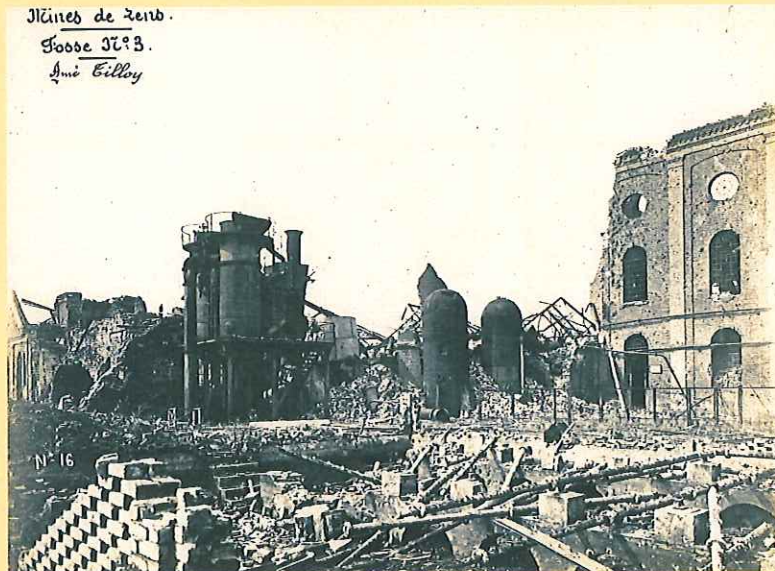
Jusqu'à l'arrêt de l'exploitation du site dans les années 1970, les 2 puits de la fosse n°3 servent uniquement à la descente des ouvriers, à l'aérage et au service.

En 1974, le directeur général des Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais est Max HECQUET et Pierre DELMON est président du Conseil d'Administration.

A proximité du carreau de fosse se trouve la cité minière attachée à la fosse n°3, avec ses logements ouvriers et ses équipements collectifs (église, école, dispensaire médical).



Le carreau de la fosse n°3 en 1914



Le carreau de la fosse n°3 en 1918



N° 18



Le carreau de la fosse n°3 dans les années 1970



Vue aérienne de la cité 3 dans les années 1970

La catastrophe du 27 décembre 1974

La catastrophe du 27 décembre 1974

La catastrophe de la fosse n° 3 est survenue le vendredi 27 décembre 1974 à 6h15, après la trêve de Noël, dans la veine dite « Six Sillons ». 47 mineurs plutôt expérimentés y étaient affectés (de 40 ans de moyen d'âge). Les mineurs étaient descendus à 5h30 pour les travaux de préparation de la taille en vue de l'extraction du charbon. Aucune teneur anormale de grisou, ce gaz qui se dégage au moment de l'abattage du charbon, n'avait été décelée la veille. A 6h55, les premiers secouristes descendent.

Dès la nouvelle de la catastrophe connue, des femmes, des enfants, accourent vers le carreau de fosse à l'affut de nouvelles, alors que les grilles d'entrée ne s'écartent que pour laisser passer les nombreuses ambulances, voitures funèbres et autorités.

Sur les 47 mineurs, on compte 5 survivants, 41 sont morts sur le coup, 1 décède des suites de ses blessures (Pierre BERTINCHAMPS) et 5 blessés, dont 2 sont soignés à l'hôpital de Lens.

Parmi les lieux d'habitation des victimes et leurs familles, les localités de Liévin, Lens, Bully-les-Mines et Grenay sont particulièrement affectées.

Les deux causes les plus probables de cette catastrophe survenue à -710 mètres au fond, sont un coup de poussière ou un coup de grisou. Le grisou, gaz qui se dégage du charbon, est redoutable ; en forte proportion, il devient explosif.

Trois enquêtes sont mises en route le soir même de la catastrophe : celle de l'exploitant, celle du service des mines qui dépend de l'Etat et joue le rôle d'inspection du travail et enfin l'enquête judiciaire, menée par le juge Henri PASCAL. Ce juge s'était fait remarquer dans une affaire qui a divisé la France : l'affaire Brigitte DEWEVRE, de Bruay-en-Artois en 1972.

L'enquête est très longue et est traversée par plusieurs faits marquants, comme l'inculpation du chef du siège 19, Mr COQUIDE, en juin 1975, suivie du dessaisissement du dossier du juge PASCAL en juillet 1975. Un procès a lieu en 1981, mais les responsabilités et les causes ne seront jamais clairement établies.

La catastrophe de Liévin est la catastrophe minière la plus meurtrière en France depuis celle de Courrières en 1906 (1099 morts). Les années précédentes, une diminution du nombre d'accidents mortels avait été constatée. Le dernier sinistre collectif dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais remontait au 4 février 1970, il avait fait 16 morts à Fouquières-les-Lens.

Journaux du 28 décembre 1974





Relais janvier 1975
(magazine des Houillères du Bassin du Nord - Pas de Calais)



Attente des proches à la fosse n°3

La catastrophe du 27 décembre 1974

L'émotion et l'hommage

Une cérémonie d'hommage officiel aux victimes se déroule devant la mairie de Liévin le mardi 31 décembre 1974, en présence du Premier Ministre, Jacques CHIRAC et de membres du gouvernement (Michel DURAFOUR, Ministre du Travail, Michel D'ORNANO, Ministre de l'Industrie et de la Recherche).

De nombreuses personnalités, des élus nationaux et régionaux sont également présents. La municipalité de Lens est représentée par le Député – Maire André DELELIS et celle de Liévin par Henri DARRAS, député-maire de Liévin.

Monseigneur HUYGHE, évêque d'Arras, officie lors de cette cérémonie. L'harmonie des Mines de Liévin est présente.

L'hommage se déroule en présence d'une foule nombreuse et recueillie, dans une atmosphère solennelle, alors qu'une chapelle ardente a été dressée à l'hôtel de ville de Liévin.

Trois discours sont prononcés : celui de François CERJAK, délégué mineur à la fosse n°3 qui prend la parole d'abord au nom de toutes les organisations syndicales. Dans son discours, il intervient pour rappeler que l'essentiel, dans la mine, c'était la préservation de la vie et de la santé des mineurs : *« Tous nous devons œuvrer pour réduire au maximum les risques de notre métier. Dans tous nos puits, à tous les échelons de responsabilité s'impose l'exigence d'une vigilance permanente pour tout ce qui concerne l'hygiène et la sécurité du travail. »*

Lé député-maire Henri DARRAS et le Premier ministre, Jacques CHIRAC, s'expriment ensuite. *« Il faut que le sacrifice des nouvelles victimes ne soit pas gratuit...Il ne faut plus que les mineurs, pour gagner leur vie, doivent affronter la mort...A une époque où on investit des sommes considérables pour pratiquer des greffes d'organes et sauver des vies, comment explique-t-on que tout ne soit pas fait pour préserver la sécurité des mineurs ? »* interroge Henri DARRAS.

Le Premier Ministre assure que *« Toute la vérité sera faite sur les causes de la catastrophe, toutes les conséquences en seront tirées »*.

L'hommage officiel est suivi par des cérémonies religieuses dans les églises Saint-Amé à Liévin, Sainte-Elisabeth à Lens, Saint-Louis à Grenay, églises d'Avion, Loos-en-Gohelle, Vendin, Mazingarbe, Douvrin, Bully-les-Mines.



Hommage aux mineurs



La région en deuil

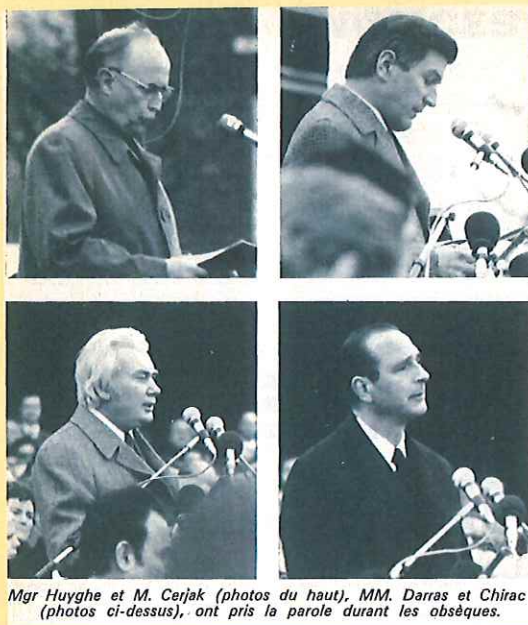
L'adieu aux victimes





le 31 décembre 1974

Henri Darras, Député - Maire de Liévin - André Delelis, Député- Maire de Lens - Pierre Mauroy, Député - Maire de Lille



Mgr Huyghe et M. Cerjak (photos du haut), MM. Darras et Chirac (photos ci-dessus), ont pris la parole durant les obsèques.



Le 31 décembre 1974

André Delelis, Député - Maire de Lens, Henri Darras, Député - Maire de Liévin

La catastrophe du 27 décembre 1974

Les victimes lensoises

Sur les 42 victimes, 12 habitaient à Lens. Ces 12 hommes, âgés de 36 à 52 ans, étaient tous pères de famille, de 38 enfants au total.

Dès l'annonce de la catastrophe, une délégation municipale, composée de Jean-Claude BOIS, conseiller général, maire-adjoint, Jean LALOUX et Alfred SORIAUX, maires adjoints, s'est rendue sur place et s'est entretenue avec les familles endeuillées.

André DELELIS, Député - Maire, absent de la région, le 27 décembre, assiste à l'hommage officiel rendu le 31 décembre à Liévin.

De 1973 à 1981, André DELELIS préside l'Association des Communes minières du Nord et du Pas-de-Calais. A ce titre et en tant que parlementaire, il s'exprime au cours des mois suivants la catastrophe pour réclamer le renforcement des mesures de sécurité dans les mines.

La municipalité a aussi veillé à ce que les familles puissent être soutenues.

Les 12 victimes lensoises :



Alphonse Baran,
37 ans



Czeslaw Szymanski,
36 ans



Emile Delvaux,
43 ans



Kleber Blanchard,
45 ans



Gilbert Fasseau,
52 ans



Raymond Dheilly,
45 ans



Julien Krzych,
43 ans



Jean Loresem,
47 ans



Joseph Nagy,
43 ans



Joseph Zavodski,
44 ans



Joseph Zielewski,
45 ans



Jules Legrand,
38 ans

LES VICTIMES

De nationalité française :

M. Alphonse BARAN, électro, 37 ans, Lens.
M. Roger BERNARD, chef d'équipe, 47 ans, Loos-en-G.
M. Pierre BERTINCHAMPS, chargeur, 45 ans, Grenay.
M. Kléber BLANCHART, conducteur rabot, 45 ans, Lens.
M. Louis BRASSEUR, installations, 42 ans, Liévin.
M. Jean DELPLANQUE, décadreur, 40 ans, Grenay.
M. Emile DELVAUX, agent de maîtrise, 43 ans, Lens.
M. Jean-Michel DEVAUX, installations, 25 ans, Grenay.
M. Raymond DHEILLY, graisseur, 45 ans, Lens.
M. Edouard DUPUY, sondeur, 31 ans, Loos-en-G.
M. Gilbert FASSEAU, I.D.T., 52 ans, Lens.
M. Henri FAYEULE, installations, 41 ans, Liévin.
M. Pierre GODART, abatteur, 37 ans, Liévin.
M. André GRANDIN, abatteur, 39 ans, Grenay.
M. Raymond GUILBERT, installations, 44 ans, Liévin.
M. Jean-Marie JOLIE, installations, 29 ans, Mazingarbe.
M. Edmond KACZMAREK, patrouilleur, 43 ans, Liévin.
M. Julien KRZYCK, installations, 43 ans, Lens.
M. Jean KUBIAK, décadreur, 44 ans, Liévin.
M. François LEFRERE, installations, 47 ans, Liévin.
M. Jules LEGRAND, installations, 38 ans, Lens.
M. Roland LENFANT, abatteur, 43 ans, Liévin.
M. Emilien LHERMITTE, sondeur, 35 ans, Avion.
M. Roger-Claude MARTINY, abatteur, 33 ans, Grenay.
M. Victor MATUSZEWSKI, agent de maîtrise, 43 ans,
Douvrin.
M. Georges MICHEL, agent de maîtrise, 47 ans, Vendin.
M. Joseph NAGY, installations, 43 ans, Lens.
M. Henri OBERT, sondeur, 32 ans, Liévin.
M. Paul PILCH, installations, 52 ans, Liévin.
M. André PITON, patrouilleur, 44 ans, Bully.
M. Adrien PRUVOST, pont de choc, 42 ans, Bully.
M. Daniel RAMEZ, abatteur, 36 ans, Liévin.
M. Alfred SEREUSE, installations, 48 ans, Liévin.
M. Czeslaw SZYMANSKI, abatteur, 36 ans, Lens.
M. Jacques THERY, installations, 37 ans, Liévin.
M. Paul VANDENABEELE, patrouilleur, 54 ans, Liévin.
M. Edouard WALAVENDER, entretien, 44 ans, Loos-en-G.
M. Georges WARIN, abatteur, 34 ans, Liévin.
M. Joseph ZAVODSKI, chef d'équipe, 44 ans, Lens.

De nationalité allemande :

M. Jean LORENSEN, installations, 47 ans, Lens.

De nationalité marocaine :

M. Ahmed Ben Lahcen OUCHLIH, I.D.T., 43 ans, Avion.

De nationalité polonaise :

M. Joseph ZIELEWSKI, chef d'équipe, 45 ans, Lens.

ONT ÉTÉ BLESSÉS

M. Daniel DELILLE, entretien monorail, 30 ans, Grenay.
M. Emile HANON, transport, 43 ans, Liévin.
M. Edouard NAZAR, agent poussière, 40 ans, Liévin.
M. Stéphane SZCZEPANSKI, maçon, 45 ans, Liévin.
M. André VEREZ, transport, 46 ans, Grenay.

La catastrophe du 27 décembre 1974

La solidarité

Après la catastrophe, un immense élan de solidarité se met en place. Les dons sont remis au fonds de solidarité du bassin minier, chargé de centraliser les dons financiers en faveur des familles des victimes d'accidents mortels dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais. La Communauté Européenne, le Conseil régional du Nord-Pas de Calais versent une aide financière. Un don personnel du président de la République, Valéry GISCARD D'ESTAING est enregistré.

Des particuliers et des personnalités se manifestent, comme le chanteur Serge LAMA. En concert à la salle de l'Apollo à Lens, le 4 janvier 1975, il choisit de verser la recette de son spectacle aux familles des victimes.

Des télégrammes, lettres de condoléances, messages de sympathies sont envoyés de toutes les régions de France et de l'étranger.

De leur côté, les syndicats s'intéressent à la défense des droits des mineurs. Trois syndicats (CGT, CFDT, FO) se portent partie civile dans le cadre de l'enquête judiciaire instruite. Un «Tribunal populaire» est même organisé par des militants d'extrême-gauche.

Le 23 janvier 1975, une association de Défense des Familles des Victimes de la catastrophe de Liévin est constituée.

SERVICE TELETYPE
 V o
 81357Z LENS F
 362 2010
 46211 TC NICE F
 ZCZC 3070
 NICE TELEPHONE DE BASTIA 38 23 2000



DELELIS DEPUTE MAIRE
 LENS PICALAIS
 VILLE BASTIA ET CONSEIL MUNICIPAL PROFONDEMENT EMUS PAR
 CATASTROPHE LIEVIN S ASSOCIENT AU DEUIL POPULATION DE
 CETTE REGION STOP TE PRIE TRANSMETTRE AUX FAMILLES DOULOUREU
 -SEMENT TOUCHEES NOS SENTIMENTS PROFOINDE SYMPATHIE
 ZUCCARELLI DEPUTE MAIRE BASTIA

SERVICE TELETYPE
 NNNN°
 81357Z LENS F
 46211 TC NICE F

Télégrammes de condoléances

SERVICE TELETYPE
 ZCZC 3840
 ALBI TELEPHONE CARMAUX 39 27 1548
 MONSIEUR LE MAIRE DE
 LENS

AYANT APPRIS LA TERRIBLE CATASTROPHE MINIERE VOUS
 DEMANDE DE TRANSMETTRE AUX FAMILLES DES VICTIMES
 L ASSURANCE DE TOUTE LA SYMPATHIE ET LES PLUS SINCERES
 CONDOLEANCES DE LA POPULATION DE CARMAUX
 LE MAIRE JEAN VAREILLES

SERVICE TELETYPE
 NNNN°
 81357Z LENS F
 51370A ALBI F

Prévue

SERVICE TELETYPE
 81357Z LENS F
 362 1409
 81211TA LILLE F
 ZCZC 77501
 LILLE 77501 85 28 1200
 OFF
 H DELELIS DEPUTE MAIRE DE
 LENS

SERVICE TELETYPE
 A DENVERS PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU NORD EXPRIME
 SENTIMENTS PROFONDEMENT EMU DE L ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE PREMAN
 PART AU DEUIL ET A L IMMENSE DOULEUR QUI FRAPPE FAMILLES DES
 VICTIMES DE LA CATASTROPHE MINIERES DE LA POCSE 3 A LENS LIEVIN
 VOUS PRIE D ADRESSER EN SON NOM AUX FAMILLES ET AUX POPULATIONS DU
 BASSIN HOUILLER L EXPRESSION DE SES CONDOLEANCES ATTRISTEES
 ET DE LES ASSURER DE SA SOLUDARITE
 A DENVERS
 M ALBERT DENVERS PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

COL OFF 3

SERVICE TELETYPE
 NNNN°
 81357Z LENS F
 81211TA LILLE F

25-12-14 Québec Canada - 7 JAN 1975
 Cher M. de Noire,
 J'ai appris la terrible nouvelle de la chute de votre avion dans votre petit village de la Rivière, laquelle sera profondément touchée, car j'ai vu un avion tombé avant, qui a passé quatre ans dans le régime des pas de balais et de la Picardie avec la 1^{re} Division Canadienne d'avril 1915 jusqu'à l'armistice. C'est comme Bythune, le Basse, Gustave, L'Orschi, Fleinger, Binny, Schéuss, des frères d'armes, amis et bien d'autres camarades. Je pense que c'est combattre tout le long de ce front, toutes les fois que l'on a été choqué d'être obligé de voir ma patrie (Québec) sous l'occupation des (traîtres) allemands et les Français, mais on a accueilli le jour où les Français sont revenus, car c'est ainsi qu'il faut toujours garder.

un souvenir inoubliable de vos camarades d'ici combattre pour notre ancienne Mère Patrie La Normandie. Puis de mes amitiés l'attache, de qui j'ai passé de nombreuses années, c'est que j'ai une priorité à vous, mais qui n'est pas celle de ces volontaires qui sont allés de ma plus vive et profonde douleur de savoir que vous souffrez. J'ai une amie, votre Bonne amie, que j'ai connue et qui m'a supplié de leur venir en aide. Tout le courage possible à un ancien combattant de 14-18.
 Ferdinand Inquest
 1160 Ave de la Paix
 Québec 4
 Canada

Témoignages de sympathie et remerciements

RD,
 10 janvier 1975,
 Monsieur le Directeur,
 Je vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise au deuil cruel qui, une nouvelle fois, a frappé la corporation minière.
 Votre geste a été porté à la connaissance des familles et je vous prie de trouver ci-joint le reçu délivré par le Receveur-Percepteur des Finances de Liévin.
 Toute la sympathie qui s'est manifestée à l'égard des familles si durement éprouvées, a adouci quelque peu une peine par ailleurs inconsolable.
 Je me permets de vous joindre également le reçu établi au nom de Monsieur Serge LAMA à qui je vous demanderai de bien vouloir renouveler les remerciements les plus vifs de la Municipalité et de la population minière.
 Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués les meilleurs.

CADETS DE GENÈVE
 ECOLE DE MUSIQUE - 15 JAN 1975
 Monsieur le député-maire de la Ville de LENS
 62300 LENS
 Pas-de-Calais/France
 Ombres le 3 janvier 1975.
 Monsieur le Député-maire,
 C'est avec une très grande émotion que les "CADETS DE GENÈVE" ont appris la terrible catastrophe minière de Liévin. Notre récent séjour dans votre région est encore très présent à notre mémoire pour que nous ne prenions pas part au grand deuil d'une population qui nous a accueilli avec tant de gentillesse et d'amitié. Nous vous remercions d'être notre interprète auprès des autorités municipales de Liévin et de Lens, des autorités cantonales et départementales du Pas-de-Calais, mais surtout auprès des familles des victimes pour leur transmettre nos douloureuses condoléances et les assurer de notre profonde sympathie.
 Avec nos sentiments les meilleurs
 LES CADETS DE GENÈVE
 Le secrétaire Le Président
 M. LAMPROUÏT M. GUYE

Tracts du tribunal populaire

LE MINEUR ACCUSE
 BULLETIN DE LA COMMISSION POPULAIRE D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
 N° 4 - PRIX 2 Francs

VIVE LE TRIBUNAL POPULAIRE DE LIEVIN

OUI, LA LUTTE EST POSSIBLE !

TOUS AU TRIBUNAL POPULAIRE
 Samedi 22 MARS, CINÉMA APOLLO
 LENS

LE MINEUR ACCUSE
 BULLETIN DE LA COMMISSION POPULAIRE D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
 N° 3 - PRIX 1 Franc

tous au

TRIBUNAL POPULAIRE DE LIEVIN

SAMEDI 22 MARS 14h 30
 salle du cinéma APOLLO à LENS
 (en face de la gare - s.n.c.f. de lens)

La catastrophe du 27 décembre 1974

Le souvenir

Le 27 décembre, chaque année depuis 1974, le souvenir de la Catastrophe est commémoré à Saint- Amé.

L'emplacement du carreau de fosse a été profondément modifié, l'activité minière a été mise à l'arrêt à Liévin après la catastrophe. Une zone d'activité commerciale est installée à proximité immédiate de Saint- Amé depuis les années 1980. Les lieux de souvenir et de recueillement sont néanmoins bien présents. L'horloge de l'église Saint- Amé est ainsi bloquée sur l'heure de la catastrophe.

Près d'un an après la catastrophe, le 20 décembre 1975, une stèle commémorative est érigée devant l'église Saint- Amé.

Les dixième, vingtième et trentième anniversaires de la catastrophe donnent lieu à d'importantes cérémonies. En 1994, un mémorial national d'hommage aux victimes de la mine est érigé au rond-point Sainte- Barbe, près de la cité Saint- Amé, et la restauration du chevalet Saint- Amé est réalisée. Le 19 novembre 1994, François MITERRAND, Président de la République, s'est recueilli au pied de la stèle commémorative à Liévin. Le 27 décembre 1994, la population liévine est invitée à participer à l'inauguration du mémorial en hommage aux victimes de la mine. Erigé grâce à une souscription publique, ce monument est l'œuvre du sculpteur hongrois Ferenc NAGY, auteur également de la statue du Mineur installée dans les jardins des anciens Grands Bureaux des Mines de Lens (faculté Jean Perrin).

L'église Saint- Amé abrite l'œuvre du sculpteur Raymond MASON, « *Une tragédie dans le Nord, l'hiver, la pluie, les larmes* ». Installée sous la tribune côté est de l'église, cette œuvre créée quelques mois après la catastrophe, représente par une trentaine de personnages l'attente inquiète des familles le jour de la catastrophe. Elle a été acquise par la Ville de Liévin en 2004.

En 2008, de nouveaux vitraux, créés par l'artiste Judith DEBRUYN, ont été installés dans l'église. Des éléments du patrimoine minier sont représentés sur ces vitraux et la catastrophe du 27 décembre est évoquée.

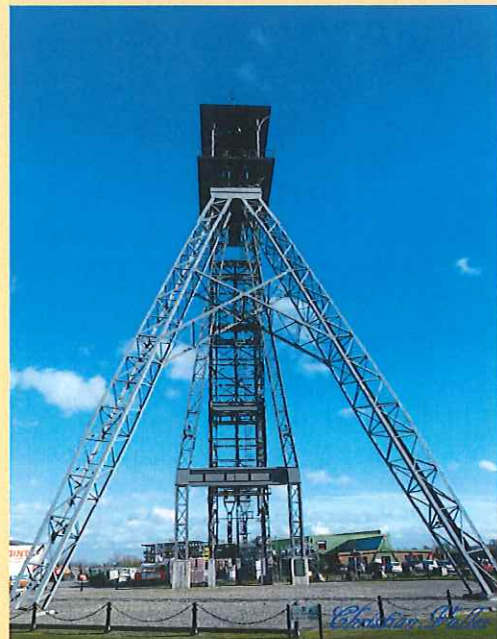
En 2004, un « Cahier du souvenir » est publié par la Ville de Liévin avec des témoignages forts recueillis auprès des rescapés et des familles des victimes.

Des associations, comme l'Association des Familles des Victimes de la Catastrophe du 27 décembre, le collectif Liévin 1974, où l'association Les Gueules Noires, perpétuent la mémoire des mineurs décédés.

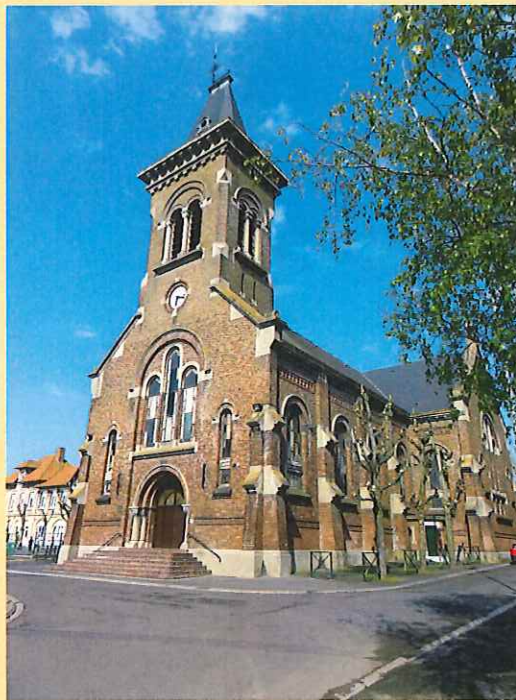
Le site de Saint- Amé emblématique du passé minier, a aujourd'hui valeur de symbole en raison de son histoire douloureuse. Il demeure un lieu de mémoire, protégé au titre des monuments historiques et reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco.



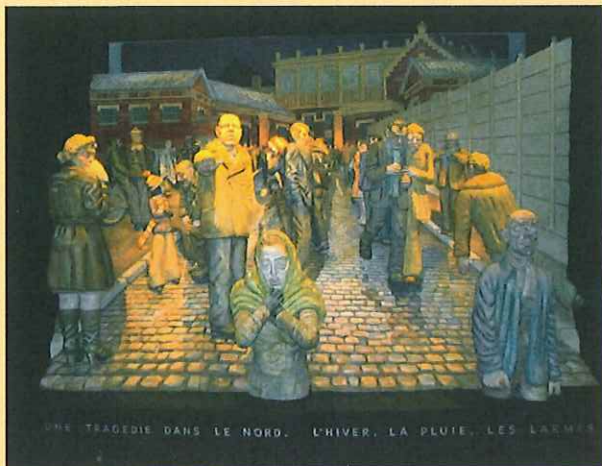
Stèle commémorative



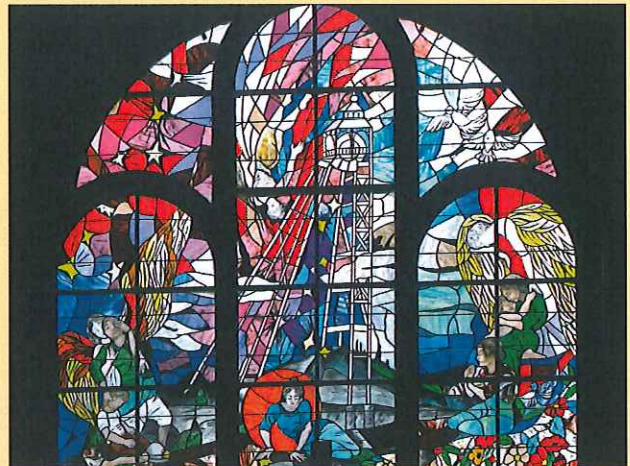
Chevalet Saint - Amé



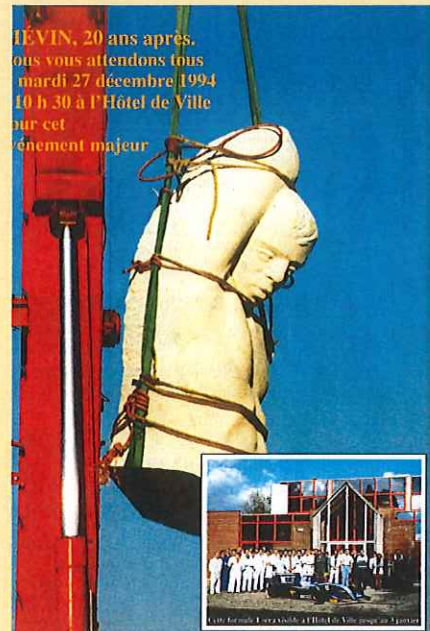
Eglise Saint - Amé



Sculpture de Raymond MASON



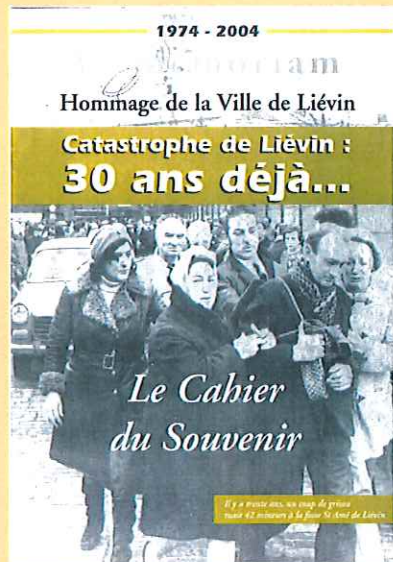
Vitrail crée par Judith DEBRUYN pour l'église Saint - Amé



Brochure Liévin 20 ans après



Mémorial aux victimes de la mine



Le cahier du souvenir « 30 ans après »